

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 98 - 11 janvier 2008 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Merci

MOBILISATIONS

- 1 - MMF : Mobilisation pour l'avortement en Europe
- 2 - Pétition Loi Cadre contre les Violences
- 3 - Appel à soutien à la journée d'action du FSM 2008 le 26 janvier prochain (voir n°97)

TEXTES

- 4 - Soutien femmes zapatistes - Déclaration de la Garrucha - militantes MMF et Via Campesinas
- 5 - La loi libéralisant la contraception à 40 ans - Communiqué MFPP
- 6 - Relaxe en appel d'une jeune femme victime de violence conjugale - Communiqué FNSF

COLLOQUES, DÉBATS, RÉUNIONS...

- 7 - Forum-Débat du CNDF : De la précarité à la pauvreté
 - 8 - Conférence-Débat animé par l'association "Femmes pour l'Europe"
-

MOBILISATIONS

1 - MMF : Mobilisation pour le droit à l'avortement en Europe

La situation du droit à l'avortement en Europe s'aggrave dans les pays qui ont ce droit (persécutions contre les cliniques privées en Espagne, mobilisation en Italie contre sa remise en cause, nouvelle menace en Lituanie...), et ne s'arrange pas là où il est interdit (Irlande, Pologne, Malte, Chypre, Andorre).

La Coordination européenne de la MMF a décidé, lors de sa dernière rencontre en juillet 2007, de faire du droit à l'avortement en Europe une de ses priorités, avec une campagne de pétitions, des rassemblements dans les pays, des mobilisations en direction des instances européennes, une manifestation européenne...

Par ailleurs, un appel européen circule ("Le combat d'Alicja est notre combat"), initié par Ife en juin et que la MMF France a signé avec un certain nombre d'associations françaises.

Bien d'autres associations, européennes ou non, luttent aussi pour ce droit.

Nous pensons qu'il nous faut maintenant agir ensemble, avec le plus d'associations et de pays possibles afin d'obtenir que, dans toute l'Europe, le droit à l'avortement soit reconnu, pour toutes les femmes qui le désirent, dans les meilleures conditions, librement et gratuitement.

Faisons de l'année 2008, une année de mobilisation européenne pour la reconnaissance du droit à l'avortement !

2 - Pétition Loi Cadre contre les Violences

À signer la pétition du Cndf pour une "proposition de loi cadre contre les violences faites aux femmes". L'adresse est : <http://orta.dynalias.org/petition-violences-femmes>

Attention : toutes celles et ceux qui ont déjà signé, que ce soit sur papier ou en envoyant un mail sur colcadac ne doivent pas re-signer pour des raisons bien compréhensibles de comptabilisation des signatures.

3 - Appel à soutien à la journée d'action du FSM 2008 le 26 janvier prochain (voir n°97)

Nous sommes à 20 jours de la journée mondiale d'action du Forum social 2008. Différentes initiatives se préparent dans différentes villes en France.

A Paris, cette journée se déclinera en deux temps : manifestation festive au départ de Ménilmontant à 12 heures jusqu'à la salle Olympe de Gouges dans le 11^e arrondissement où se dérouleront 4 heures de débats et d'initiatives culturelles (de 14 heures à 18 heures).

Le programme est en train d'être finalisé. Une affiche, un tract d'appel seront disponibles d'ici une semaine. Une conférence de presse aura lieu le jeudi 17 janvier.

Un certain nombre d'organisations nationales ont déjà donné leur accord pour appeler à cette initiative ou la soutenir. Vous trouverez cette première liste ci-dessous. Vous pouvez encore envoyer la signature de votre organisation pour élargir cette liste. Merci de le faire avant mardi 8 janvier à midi sur le mail : coup@solidaires.org

AC !, ACER (Association pour une citoyenneté européenne de résidence), ACORT (Association citoyenne des originaires de Turquie), Association internationale artiste sans frontières, ATTAC, CEDETIM, CCIPPP (Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien), Chambre des Beaux Arts de Méditerranée, Compagnie du Théâtre Hamma Méliani, Copernic, CRID, Editions Cultures Croisées, Espace Marx, ESSF (Europe solidaire sans frontières), FAL (France Amérique Latine), Fédération Artisans du Monde, FORIM (Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations), FSU, FTCT (Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives), IDD (Immigration développement et démocratie), IFE-France (Initiative féministe européenne pour une autre Europe), IPAM, La Rage du Peuple, LDH, Marches européennes contre le chômage et la précarité, MMF (Marche mondiale des femmes), Mouvement de la paix, NO VOX, Réseau international Frantz Fanon, Peuples et Cultures, Secours Catholique - Caritas France, Transform, UJFP (Union juive pour la paix), Union syndicale Solidaires...

Avec le soutien : Alter Ekolo, Coordination des collectifs unitaires, Forum de la Gauche Citoyenne, LCR, Les Alternatifs, Les Verts, ZEP (Zone d'écologie populaire), Alternative Citoyenne Genevilliers, Altermondialisme et Ecologie Paca

TEXTES

4- Soutien femmes zapatistes - Déclaration de la Garrucha - militantes MMF et; Via Campesina

Bonjour à toutes les femmes qui participent à cette première rencontre entre les femmes zapatistes et les femmes du monde.

Nous, femmes de différentes parties du monde, militantes de la Marche Mondiale des Femmes et de la Via Campesina, solidaires avec le processus de lutte des femmes zapatistes, sommes très heureuses d'être présentes à cet événement. Son caractère international et la sincérité avec les compagnes ont partagé leurs expériences, permettent la globalisation de la lutte des femmes du monde entier et un soutien aux femmes zapatistes et au mouvement zapatiste en général.

Cette rencontre nous enseigne toute une expérience politique: leurs multiples avancées, mais également qu'il reste encore un long chemin à parcourir. Les femmes zapatistes renforcent notre conviction qu'il est possible de construire un monde d'égalité, de justice et de solidarité. Elles renforcent notre espoir de changer les relations sociales et économiques, la vie quotidienne, l'oppression, l'exploitation et la répression que nous subissons.

Nous sommes informées des agressions que le mouvement zapatiste a subi, et qui se sont intensifiées dernièrement, dans la zone de Montes Azules, au village de Nuevo Momon, dans la réserve écologique de Huitepec ainsi que dans beaucoup d'autres endroits. Les zapatistes sont la cible d'attaques dans une guerre sournoise de la part de forces paramilitaires composées de paysans vendus et entraînés par l'armée fédérale du mauvais gouvernement. Celui-ci veut déposséder les 'caracoles' et les municipalités autonomes de leurs territoires, niant l'existence

même du projet politique zapatiste, qui pour nous représente une alternative nationale et internationale au système capitaliste.

Face à ces faits, nous nous engageons fermement à être vigilantes vis-à-vis des événements à venir et à diffuser partout dans le monde l'expérience des Zapatistas et les agressions dont ils et elles sont l'objet. En même temps, nous ferons écho de l'expérience d'autodétermination des peuples indigènes, qui ne peut se construire que sur la base de l'autonomie de leurs territoires.

Nous serons dans la lutte avec les femmes zapatistes
jusqu'à ce que toutes les femmes du monde soient libres.

Ramona est vivante

La lutte continue

La Garrucha, Chiapas, Mexique, 31 décembre 2007

5 - La loi libéralisant la contraception a 40 ans - Communiqué MFPP

Il y a encore 40 ans, information et accès à la contraception étaient interdits par la « loi de 1920 ».

Le souci nataliste mis en avant masquait une résistance farouche à donner aux femmes le droit de maîtriser leur procréation : entre 1956 et 1967, 11 propositions de lois seront déposées par des formations de gauche pour modifier la loi de 1920 et toutes seront repoussées.

A la croisée des campagnes électorales, d'une forte aspiration de la société (le Mouvement Français pour le Planning familial informait et procurait des moyens de contraception depuis 1956 et comptait 100 000 adhérent-es), et du développement des techniques médicales (Pincus avait mis au point la première pilule contraceptive en 1956), la Loi Neuwirth est adoptée en 1967.

Même si elle perçue comme très restrictive et très décevante par rapport à l'attente des militants du MFPP et d'une grande partie de la population, elle marque une étape dans le mouvement qui ne cessera de s'amplifier pour obtenir la libération de la contrainte procréative subie par les femmes. Elle ouvre cette période où la libre disposition de leur corps sera un axe central de leurs revendications.

La loi Neuwirth a permis que la contraception ne soit plus réservée aux personnes nanties, en démocratisant son accès. Aujourd'hui 80 à 85 % des naissances sont planifiées contre 15 % dans les années 60 (INED).

En 2007, où en est-on ?

Répondant aux demandes incessantes des associations et de notre mouvement, la Ministre de la Santé a lancé, le 11 septembre 2007, une campagne de promotion de la contraception avec de concours de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES). Le slogan de cette campagne qui doit s'étendre sur 3 ans, est : «La meilleure contraception est celle qu'on choisit». Notre mouvement, en accord total, avec ce message de santé publique, s'inscrit dans cette campagne nationale pour la promotion de la contraception. Il souhaite que ses déclinaisons locales permettent d'évaluer le décalage entre la réalité et ce message, afin de réduire les obstacles qui maintiennent l'inégalité actuelle d'accès à ce droit.

La contraception : une question sociale.

Régulation des naissances, prévention de l'avortement, droit d'exercer sa sexualité sans contrainte : la contraception fait partie aujourd'hui de la vie quotidienne des françaises. Fortement médicalisée en France, elle n'occupe pourtant qu'une part infime des études médicales, y compris spécialisées.

Si on lui demande d'être efficace, et d'entraîner le moins de contraintes possible, la norme sociale en fait le moyen qui doit permettre la venue d'un enfant quand la situation idéale pour l'accueillir est atteinte (études et carrière professionnelle de la femme comme de l'homme, stabilité du

couple, acquisition de logement et des moyens permettant de fonder une famille) et ceci sans aucune faille. Dans la vraie vie, il en est bien autrement, et les ratés de la contraception sont à gérer comme tout autre raté, de l'oubli de pilule au préservatif qui craque, de la pilule du lendemain à l'avortement. Car quelle est la personne prenant un traitement chaque jour pendant 30 ans, qui ne l'oublie pas une fois au moins ?

Les industries pharmaceutiques ont planché sur des formules plus "tolérables" : patch, anneau vaginal, implants... Si la contraception n'est pas un traitement de confort, si « *la meilleure contraception est celle que l'on choisit* », pourquoi ne pas rembourser systématiquement l'ensemble des moyens de contraception et maintenir une inégalité entre celles qui peuvent choisir et celles qui n'ont pas le choix ? Et qui, parce qu'elles n'ont pas ce choix, vont jusqu'à ne plus pouvoir se payer une contraception ? Les conséquences en sont beaucoup plus onéreuses en termes de santé publique !

De plus, tant que notre société ne s'attaquera pas à la domination masculine et à ce qui est un blocage fondamental dans l'accès à l'autonomie des femmes, les violences, les normes et les interdits laisseront les femmes seules face à la contraception. L'implication des hommes, et la place qu'ils peuvent prendre dans les processus de choix des femmes pour leur contraception sont également essentielles.

Notre mouvement réaffirme à l'occasion de l'anniversaire de la loi Neuwirth, la nécessité de ne pas la laisser inachevée : rembourser l'ensemble des moyens de contraception, développer les dispositifs et les lieux d'information et d'orientation, développer la formation initiale et continue de l'ensemble des professionnels du secteur sanitaire et social, mettre en œuvre une véritable éducation à la sexualité de tous les jeunes, sont des conditions requises aujourd'hui pour que la loi instaurant le droit des femmes permette vraiment à chacune de bénéficier de la meilleure contraception, c'est-à-dire celle qu'elle a choisie.

Paris, le 24 décembre 2007 - Mouvement Français pour le Planning Familial

6 - Relaxe en appel d'une jeune femme victime de violence conjugale - Communiqué FNSF

Bonjour, Nous souhaitons vous informer de la relaxe en appel de la jeune femme condamnée en juillet dernier pour soustraction d'enfant à l'autorité parentale alors qu'elle voulait échapper avec ses enfants à la violence de son conjoint. Nous avons fait parvenir aux médias le communiqué de presse ci-dessous. Bien cordialement. Christine Clamens, directrice Fédération nationale Solidarité femmes

COMMUNIQUÉ : Relaxe en appel d'une jeune femme victime de violence conjugale

La jeune femme victime de violences conjugales condamnée par le Tribunal de Grande Instance de Dunkerque en juillet 2007 à 3 mois de prison avec sursis et 800 euros de dommages-intérêts pour soustraction d'enfant à l'autorité parentale, alors qu'elle avait dû fuir avec ses enfants les violences de son mari, a été relaxée cette semaine par la Cour d'Appel de Douai.

La jeune femme va donc pouvoir désormais poursuivre sa procédure de divorce, engagée en 2003 et annulée en avril 2006 en raison de ce même motif de soustraction d'enfant.

En première instance, l'association SEDIRE de Dunkerque <http://www.sedire.fr/> et sa directrice qui avaient aidé la jeune femme à l'éloigner de son mari violent, et qui avaient elles aussi été poursuivies par le conjoint, avaient été relaxées car à l'époque des faits, la loi incriminant les personnes morales, n'était pas encore entrée en vigueur.

La Fédération Nationale Solidarité Femmes se félicite de cette décision de la Cour d'appel de Douai qui va permettre aux associations d'accueil de femmes victimes de violences conjugales de travailler sans la menace permanente de procédures judiciaires des conjoints ou ex-conjoints violents.

COLLOQUES, DÉBATS, RÉUNIONS....

7 - Forum- Débat du CNDF : De la précarité à la pauvreté

Le 16 février à l'Hôtel de Ville - Auditorium - 5 rue Lobau - 75002 Paris de 9h à 18H

Ce forum-débat s'impose tout particulièrement alors que l'on assiste à une volonté déterminée du pouvoir à remettre en question tous les droits, et tout particulièrement le droit au travail, et face aux propositions patronales dans la négociation sociale en cours.

Inscrivez-vous très vite soit par e-mail : colcadac@club-internet.fr, soit par courrier postal à CNDF, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris, en mentionnant Nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail, et éventuellement association ou organisation. L'inscription est obligatoire compte tenu du lieu.

Dépliant joint en pdf

8 - Conférence- Débat animé par l'association "Femmes pour l'Europe"

L'association Femmes pour l'Europe a le plaisir de vous convier à la Conférence-débat : « La construction d'une dimension sociale de la mondialisation : quel rôle pour l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et pour l'Union Européenne ? » avec Jean-François TROGRLIC, Directeur du BIT (Bureau International du Travail) en France le mercredi 30 janvier 2008 de 17h à 19h, Au Bureau d'information du Parlement européen, 288, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS, métro : Assemblée Nationale, Bus 63 et 94

Inscritpion souhaitée à « Femmes pour l'Europe » Mouvement européen - France, 95, rue de Rennes 75006 PARIS ou par mail à aliette.levèque@club-internet.fr